CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E194146** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2021

Raison sociale : EBG ENTREPRISE DU BATIMENT GOBE

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

6 RUE DE FALAISE
35300 FOUGERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2021B01644

Siret : 899 866 651 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5201775

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000020941135804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000020941135804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 19 99 63 23 **Fax :**

Portable : 06 19 99 63 23

Responsabilité légale :
GOBE JULIEN CO-GÉRANT / GOBÉ ADRIEN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.ebg35@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 308 109 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	14/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.